

Procès-verbal – Cellule féminine du vendredi 01 mai 2026

Lieu : Bureau du CPH - Shop-Ping Marcinelle

Heure : 16h – 18h

Type : présentiel

Participants Carole Ghyselinck (CPH) - Célia Delaunois (Châtelet) – Christelle Czerepaniak (Gerpennes) Didier Deprez (Châteletaine) Duncan Segers (Huissignies) - Marion De Vos (Huissignies) - Maryse De Muynck (Thuin) - Muriel Delprat (Gerpennes) - Solange Sante (Châteletaine) - Stéphane Pierard (Thuin)
Rédaction : Carole Ghyselinck

1. Planification Stratégique et Objectifs Saisonniers

L'objectif principal pour la saison à venir est d'augmenter et de fidéliser le nombre d'affiliées. La planification concrète est suspendue à la reconduction du comité lors de l'assemblée générale du 22 mai.

2. Calendrier et Organisation des Tournois

Challenge Ping au Féminin et Tournoi Mixte

- Un tournoi mixte sera ajouté aux trois phases habituelles du Challenge Ping au Féminin.
- Une proposition provinciale d'une 5e édition avec des doubles a été mise de côté pour l'instant.
- **Dates clés :**
 - **Phase 1 :** Samedi 12 septembre (déplacée du 13 en raison du critérium national).
 - **Phase 2 :** 31 janvier.
 - **Phase 3 (finale) :** 3 avril.
 - **Tournoi Mixte :** Dimanche 13 décembre. Cette phase ne comptera pas pour le classement individuel, mais un bonus de deux points sera accordé pour la participation, afin d'aider à départager les égalités en fin de saison. Une affiliation récréative est requise pour les deux joueurs de chaque équipe pour des raisons d'assurance.
- Appel à Candidatures pour l'Organisation des Phases

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486

6001 Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Luc Albert - luc.albert@pinghainaut.be - +32 475 73 44 05

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Plusieurs clubs intéressés autour de la table devront soumettre leur candidature.

- Châtelet est candidat pour la phase 1 (12 septembre) et la phase mixte (13 décembre). Le club peut installer 12 tables, ce qui est acceptable pour ces phases qui comptent généralement moins d'inscrits.
- Si plusieurs clubs postulent pour la même phase, la décision sera prise collectivement, en privilégiant les clubs avec une forte participation de joueuses. L'objectif est qu'un club collaborateur n'organise qu'une seule phase.

Modifications du Règlement et Tarifs

- Philippe, Célia et Carole se chargeront de mettre à jour le règlement sportif pour le "ping au féminin".
- **Points à clarifier :**
 - **Désinscriptions tardives :** La cotisation est due si la désinscription a lieu après la date limite (mardi précédant le tournoi). Une amende est ajoutée en cas d'absence non justifiée. Il faut corriger une erreur système qui générerait des factures à 0€ pour les désinscriptions.
 - **Tarifs :** Le tarif d'inscription est augmenté à 15 euros par personne (repas et dessert inclus) pour mieux couvrir les coûts des clubs organisateurs.
 - **Matériel :** Le type de balles (blanches ou oranges) sera précisé.
- Réorganisation de la Série D
En raison d'un grand écart de niveau, la série D sera scindée en deux groupes (D6/D4 et D2/Do) pour la première phase. Cette mesure sera évaluée avant d'être potentiellement maintenue.
- Un litige est en cours avec une joueuse qui conteste son paiement après une inscription tardive. La proposition de la mettre sur "liste noire" en cas de non-paiement a été évoquée.

3. Améliorations de l'Organisation et de l'Arbitrage

Chaque tournoi aura désormais un juge-arbitre officiel et un adjoint dédié à l'informatique. Un arbitre de salle pourra également être présent.

4. Développement du Tennis de Table Féminin

- **Double Appartenance**

La formule permettant à une joueuse de jouer en provincial dans une équipe masculine (club principal) et une équipe féminine (autre club) est en test dans plusieurs provinces.

Le club féminin peut demander une cotisation (propre au club)

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486

6001 Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Luc Albert - luc.albert@pinghainaut.be - +32 475 73 44 05

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



Une joueuse ne peut utiliser cette formule que si son club d'origine n'a pas d'équipe féminine. Pour les coupes mixtes, elle doit jouer avec son club d'origine.

- **Création d'Équipes Féminines et Ambiance**

L'obligation de créer une équipe féminine suscite des débats, certaines joueuses préférant les équipes masculines.

Nous demandons à ce que les règles pour la création d'équipes féminines soient assouplies. Le Hainaut est plus strict que le national.

Les articles applicables dans le règlement sportif de la F.R.B.T.T. sont les suivants :

C.4.23.2 : « *Un club qui n'inscrit pas d'équipe en interclubs Dames ne peut faire figurer que huit Dames sur la liste de forces Messieurs.* »

C.4.23.3 : « *Un club qui aligne une ou plusieurs équipes en interclubs Dames et dont les équipes y participent effectivement, peut faire figurer sur la liste de forces Messieurs, huit joueuses supplémentaires par équipe Dames.* »

En pratique, cela signifie :

Situation du club	Nombre maximum de dames sur la liste de forces messieurs
Aucune équipe dames	8
1 équipe dames	16
2 équipes dames	24
3 équipes dames	32
...	+8 par équipe dames

- L'ambiance est un facteur clé de succès. La désignation d'un(e) "responsable femme" par club est encouragée pour fédérer les joueuses.
- **Flexibilité des Horaires**
Il est proposé d'ajouter le vendredi soir comme créneau de jeu officiel en plus du samedi pour offrir plus de flexibilité. Trois clubs ont déjà donné leur accord. Les demandes doivent être soumises avant le 7 mai pour être présentées à l'AG du 22 mai.
- **Entraînements Féminins et Séminaires**

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486

6001 Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Luc Albert - luc.albert@pinghainaut.be - +32 475 73 44 05

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



L'outil **SPONT** (version gratuite) sera utilisé pour organiser les entraînements féminins.

Un appel à candidatures pour l'organisation des entraînements sera lancé le 23 mai. Un entraîneur de niveau 1 minimum est requis (rémunération CPH de 35€/2h).

Plusieurs séminaires sont prévus : matériel (août), coaching mental, et bien-être (hydratation, récupération).

5. Communication

Groupe Facebook "Ping au féminin"

Le groupe sera recentré sur le tennis de table et l'ambiance conviviale, en filtrant les publications non pertinentes. Des règles de publication seront définies.

Des "défis du mois" et les dates clés du calendrier y seront publiés.

Communication Interne

La création d'adresses e-mail par "cellule" (ex: "cellule féminine") est envisagée pour une communication plus ciblée.

Les communications importantes seront envoyées par e-mail individuel à toutes les affiliées.

6. Gestion du Comité Provincial (CPH) et Bénévolat

Plusieurs membres du CPH ont démissionné ou ne se représentent pas, créant un besoin de nouveaux bénévoles.

Un appel est lancé pour que des membres postulent au CPH afin de mieux répartir les tâches.

L'augmentation du nombre de cadres féminins (entraîneuses, arbitres) est vue comme un levier pour attirer plus de joueuses.

7. Événements à Venir

- **Finale de la Coupe de Belgique Féminine** : Jeudi 14 mai à 13h à Anse (Neuville vs Anvers). Un sondage sera lancé pour organiser la participation.
- **Assemblée provinciale** : Vendredi 28 août.
- **Prochaine réunion du groupe de travail** : Vendredi 4 septembre à 19h.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486
6001 Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Luc Albert - luc.albert@pinghainaut.be - +32 475 73 44 05

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

